

La réserve naturelle régionale de la Boucle de Moisson

19 juillet 2024 |



Située dans les Yvelines, entre Mantes-la-Jolie et Bonnières-sur-Seine, la Boucle de Moisson constitue le **dernier méandre de la Seine en Île-de-France**, le suivant en aval étant celui des Andelys, situé dans l'Eure. La Vallée de Seine, dans ce secteur, représente un type de **vallée** à relief largement érodé et à méandres nombreux où s'opposent falaises abruptes en rives concaves et zones d'alluvionnement en rives convexes. La richesse du site réside notamment dans la **diversité des habitats** comprenant des chênaies-boulaies, des pelouses multiples ou encore des friches xérophiles.

La réhabilitation de cette **ancienne terrasse alluviale de la Seine exploitée pour ses granulats** a maintenu une structuration et une mosaïque de **milieux ouverts** favorisant de bonnes conditions d'accueil de la faune. Suite à cette activité, les habitats de la réserve apparaissent comme fortement perturbés mais la réserve naturelle régionale, localisée sur les communes de Moisson et de Mousseaux-sur-Seine dans les Yvelines, est incluse dans une zone Natura 2000 et constitue un refuge pour de **nombreuses espèces patrimoniales d'oiseaux et d'insectes à enjeux forts pour la région Île-de-France**. A titre

d'exemple, on peut citer l'Alouette lulu (*Lullula arborea*), l'Œdicnème criard (*Burhinus oedicanus*) et la Pie grièche écorcheur (*Lanius collurio*) pour les oiseaux, ou encore l'Hespérie des Sanguisorbes (*Spialia sertorius*) et le Gomphocère tacheté (*Myrmeleotettix maculatus*) pour les insectes.

Protection et outils d'aménagement du territoire

Le site a été classé « Réserve naturelle régionale » (RNR) par délibération du Conseil Régional le 9 juillet 2009. Sa situation de quasi-insularité au centre de la Boucle la tient relativement éloignée des grandes infrastructures routières et des secteurs urbanisés. Le **périmètre régional d'intervention foncière** (PRIF) de Moisson, dans lequel est inclus le site, a été créé par délibération de l'organisme gestionnaire en 1976 et s'étend aujourd'hui sur une surface de 1085 ha. Un territoire de 452 ha, dont fait partie la réserve, a pu être acquis en jouissance par le Conseil régional, lui permettant ainsi de s'engager dans une démarche et dans des actions de préservation et de valorisation des milieux et des paysages.

En plus d'être une réserve naturelle régionale, le domaine de la boucle de Moisson est concerné par un classement au titre du réseau écologique européen Natura 2000. En effet, le site est entièrement inclus dans la **zone de protection spéciale** (ZPS) "Boucles de Moisson, de Guernes et de Rosny" classée au titre de la directive "Oiseaux", et plus de la moitié de la réserve est comprise dans la **zone spéciale de conservation** (ZSC) "Coteaux et boucles de la Seine" classée au titre de la directive "habitats-Faune-Flore". Le site présente à la fois un intérêt ornithologique en période de reproduction et un intérêt phytoécologique fort du fait de ses landes et pelouses acidiphiles et sèches. La propriété régionale s'inscrit également dans la **Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de type I** "Bois de Freneuse et sablières de Moisson – Mousseaux", elle-même incluse dans la **ZNIEFF de type II** "Boucle de Guernes-Moisson". **Cette importante stratification de zonages réglementaires ne fait que traduire la valeur exceptionnelle du méandre de Moisson-Freneuse.**

Enfin, la réserve présente un fort intérêt paysager avec des points de vue remarquables. La totalité du périmètre de la réserve est incluse dans le **site inscrit "Boucle de la Seine de Moisson à Guernes"** (arrêté du 18 janvier 1971). Les formations boisées du sud-est sont quant à elles comprises dans le **site classé par décret du 16 juillet 1990 "Site des falaises de la Roche Guyon et de la Forêt de Moisson"**.

Espèces et habitats

Les profonds bouleversements liés à l'exploitation de cette ancienne carrière ont quasiment détruit l'ensemble des habitats originels. De ce fait, la composition des habitats est très diversifiée avec notamment de pelouses subatlantiques xériques, de landes sèches à subsèches et de pelouses

calcaires des sables xériques. Les milieux boisés du site ont localement été dégradés notamment par l'implantation de conifères allochtones. Ces derniers sont néanmoins installés sur des sols non transformés et offrent de bonnes potentialités de restauration des habitats landicoles et forestiers.

Malgré la perte des conditions stationnelles initiales et la présence des habitats les plus patrimoniaux sous des formes désormais appauvries, la réserve abrite **sept habitats d'intérêt patrimonial à l'échelle européenne** et plus particulièrement les habitats de pelouses sablo-calcaricoles et de landes atlantiques sèches. Les Chênaies-betulaies, implantées sur les seules surfaces de sols non remaniés et non enrésinés du site, présentent quant à elles un intérêt exceptionnel du fait de la présence en leur sein du Chêne tauzin (*Quercus pyrenaica*), espèce principalement présente dans l'ouest de la France et en situation d'isolat septentrional en Ile-de-France. D'autres habitats présentent un intérêt patrimonial fort, tel que la friche xérophile à bisannuelles, habitat de la Molène effilée (*Verbascum virgatum*).

Plus de 450 espèces végétales ont été inventoriées sur le site, représentant **près de 30% de la flore francilienne**. La majorité de ces espèces sont liées à l'entretien des milieux ouverts (pelouses sableuses xérophiles, tonsures dans les landes et fourrés). On y retrouve **73 espèces patrimoniales, parmi lesquelles trois espèces protégées à l'échelle régionale** : la Drave des murs (*Draba muralis*) et l'Orobanche pourpre (*Orobanche purpurea*) ; la RNR abrite aussi la **plus belle population régionale d'Orobanche du genêt (*Orobanche rapum-genistae*), espèce très rare en Île-de-France**. Le site accueille aussi **une importante population d'Orpin de Forster (*Sedum forsterianum*), rare à l'échelle régionale**. A l'image de ces plantes protégées, certaines espèces ont un ou plusieurs statuts règlementés qui leur confèrent une grande valeur patrimoniale. A titre d'exemple, on peut mentionner la Fausse Giroflée (*Coincya monensis subsp. cheiranthos*) classée comme étant "en danger" sur la [liste rouge régionale](#), le Plantain scabre (*Plantago scabra*) ou encore la Vesce printanière (*Vicia lathyroides*), trois espèces que l'on retrouve au sein de la RNR.

Si les connaissances entomologiques sur le territoire ont été affinées, elles n'en demeurent pas moins partielles, en particulier pour les coléoptères. La diversité des insectes est étroitement liée aux milieux ouverts et révèle un intérêt majeur de la RNR de la Boucle de Moisson. **Plus de 280 espèces de lépidoptères** y ont été recensées, dont neuf espèces déterminantes de ZNIEFF, parmi lesquelles **trois sont protégées en Île-de-France : le Bombyx des buissons (*Lemonia dumi*), le Côlon blanc (*Sideridis turbida*) et la Mélitée du mélampyre (*Melitaea athalia*)**. 21 sont classées comme étant "vulnérables" et 12 sont menacées à l'échelle régionale, comme l'Ecaille fermière (*Epicallia villica*). Les papillons de jour inventoriés représentent le cortège des espèces liées aux milieux ouverts et secs tels que le Flambé (*Iphiclides podalirius*) et l'Echiquier (*Melanargia galathea*).

Malgré un manque de connaissances sur les espèces de coléoptères fréquentant le site, quelques espèces patrimoniales ont pu être recensées sur le site, dont cinq espèces déterminantes de ZNIEFF et **une protégée régionale : la Synuque des bois (*Synuchus vivalis*)**, caractéristique des carrières et des coteaux calcaires. On note également la présence du Crache-sang (*Timarcha tenebricosa*) et de *Scaphium immaculatum*, toutes deux déterminantes de ZNIEFF, ainsi que d'*Ontophagus similis*, d'*Onthophagus emarginatus* ainsi que du Xylotrechus antilope (*Xylotrechus arvicola*). Concernant les **orthoptères et les dictyoptères**, on a dénombré à ce jour une vingtaine d'espèces sur le périmètre de la réserve, dont la Mante religieuse (*Mantis religiosa*), l'Oedipode turquoise (*Oedipoda caerulescens*) ou encore le Criquet des pins (*Chorthippus vagans*) et le Grillon d'Italie (*Oecanthus pellucens*), tous deux bien répandus dans la région ; ce qui n'était pas le cas il y a quelques décennies. Près de la moitié des espèces concernées sont patrimoniales et témoignent de la richesse et de la variété des milieux. Bien qu'ils ne constituent pas un enjeu de conservation à l'échelle de la réserve, le groupe des Odonates est représenté par six espèces toutes situées sur le même secteur. Toutes sont communes à l'échelle régionale et nationale.

Avec l'entomofaune, **les oiseaux représentent un autre intérêt faunistique majeur du site, avec plus de 100 espèces contactées** sur la propriété régionale. Seize espèces sont qualifiées de remarquables, au moins à l'échelle francilienne (dont quatre migratrices strictes). Parmi la soixantaine d'espèces nicheuses recensée, on retrouve des cortèges liés à différents habitats composés d'espèces dont les populations nicheuses sont parfois particulièrement menacées en Île-de-France. Les enjeux les plus évidents portent sur les espèces de milieux ouverts que sont l'Oedicnème criard (*Burhinus oedicanus*), avec six couples recensés en 2008, et l'Alouette lulu (*Lullula arborea*), classée comme étant "en danger" (EN) à l'échelle francilienne. Ces dernières sont accompagnées par le Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*), classé "vulnérable" dans la liste rouge régionale (VU).

Des espèces liées aux boisements et aux lisières forestières ont également été contactées. C'est le cas de **l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)**, "**en danger critique d'extinction**" (CR) en Île-de-France, de la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) (VU), du Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus* ; non nicheur, il a été observé en chasse), du **Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*) (CR)**, nicheur régulier, ou encore du Hibou moyen-duc (*Asio otus*). Les landes et fruticées abritent quant à elles **d'importants effectifs d'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) et de Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) (VU)**. En 2008, un couple de Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) (EN) a niché sur le site, constituant une donnée exceptionnelle puisque l'espèce était considérée comme disparue de la Vallée de la Seine dans sa partie normande. Cette espèce spécialiste des landes basses à callunes n'était plus cantonnée dans la région qu'au massif bellifontain où une petite population d'une trentaine de couples semble subsister tant bien que mal (contre 100 à 150 couples en 1980). Sa présence dans la Boucle de Moisson pourrait donc constituer un signe

d'espoir pour cette espèce fortement menacée en Île-de-France. La RNR est également favorable aux haltes d'un certain nombre d'espèces en période de migration, telles que le Busard cendré (*Circus pygargus*), l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) (CR) ou le Bec croisé des sapins (*Loxia curvirostra*). Pour l'anecdote, un Elanion blanc (*Elanus caeruleus*), espèce occasionnelle dans la moitié Nord de la France, a séjourné sur le site pendant plusieurs semaines en 2006.

Cinq espèces d'amphibiens et sept espèces de reptiles ont également été recensées sur le site, parmi lesquelles le Crapaud commun (*Bufo bufo*), le Lézard des Souches (*Lacerta agilis*), le Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*) ou encore la Vipère péliade (*Vipera berus*), rare en Ile-de-France.

Concernant les chauves-souris, bien que les données soient rares sur le site, ce dernier leur offre des potentialités d'accueil.

Enjeux et gestion

Les potentialités de reconquête de l'état de conservation des habitats ouverts sont sources d'incertitude étant donné que les conditions stationnelles ont été profondément modifiées. A partir des connaissances actuelles concernant les activités anthropiques et la valeur patrimoniale des habitats et des espèces, quatre enjeux majeurs ont été identifiés :

- Améliorer la **capacité d'accueil des habitats** de la réserve ;
- Améliorer les **connaissances** de la réserve ;
- **Sensibiliser** le public à la protection du patrimoine naturel de la réserve ;
- Être en mesure d'assurer la gestion administrative de la réserve et sa représentativité au sein des différents réseaux et instances régionales et nationales.

C'est [Île-de-France Nature](#) qui assure la gestion du site et qui s'est fixé un certain nombre d'objectifs afin de répondre à ces quatre enjeux : des objectifs à long terme qui s'appliqueront sur plusieurs plans de gestion, et des objectifs à atteindre sur la durée du présent plan de gestion. Ces objectifs reposent sur des opérations précises, détaillées dans le plan de gestion actuel de la réserve (voir ci-dessous).

Voir aussi :

[Île-de-France Nature - Boucle de Moisson](#)

[Association RNF - Boucle de Moisson](#)

[INPN - Boucle de Moisson](#)

Document(s) :

[Plan de gestion de la réserve \(2014 - 2025\)](#)

